

Paris, le 3 octobre 2011

## RALLYE

### Résultat du paiement de l'acompte sur dividende 2011 en actions

Le conseil d'administration du 6 septembre 2011 a décidé la mise en distribution d'un acompte sur dividende d'un montant de 0,80 euro par action au titre de l'exercice 2011. Cet acompte pouvait au choix de l'actionnaire être perçu en actions nouvelles de la société. Le prix d'émission des nouvelles actions a été fixé à 20,77 euros, correspondant à 90% de la moyenne des cours d'ouverture des vingt séances de bourse précédant le 6 septembre 2011, diminuée du montant de l'acompte.

46,3% des droits ont été exercés en faveur du paiement en actions.

Cette opération permet à Rallye de renforcer ses fonds propres de 16,5 millions d'euros, par la création de 793 939 actions nouvelles dont la livraison et l'admission aux négociations sur Euronext Paris interviendront le 6 octobre 2011.

Ces actions nouvelles seront immédiatement assimilables aux actions existantes.

Le paiement du dividende en numéraire s'élève à 19,1 millions d'euros. Il sera versé le 6 octobre 2011.

### Calendrier :

**Mercredi 12 octobre 2011 (après bourse) : chiffre d'affaires du 3<sup>ème</sup> trimestre 2011**

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site internet de la société : [www.rallye.fr](http://www.rallye.fr)

### Contact :

Didier CARLIER  
+33 (0) 1 44 71 13 73